



CÔTES D'ARMOR

# CHAMPIONNAT NATIONAL DE VOLLEY-BALL



## SAINT-BRIEUC 2020 01, 02 et 03 avril

FÉDÉRATION SPORTIVE ÉDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

277 rue Saint Jacques – 75240 PARIS CÉDEX 05

Tél : 01 44 41 48 55

Site UGSEL : [www.ugsel.org](http://www.ugsel.org)



UGSEL

Fédération Sportive Éducative  
de l'Enseignement Catholique

Crédit Mutuel  
LA banque à qui parler



Côtes d'Armor  
le Département



## RENSEIGNEMENTS GENERAUX

<b>ORGANISATEUR</b>	<b>Comité UGSEL COTES D'ARMOR</b> 7 rue Jules Verne – CS 30222 – 22 002 Saint-Brieuc Cedex 01
<b>CONTACTS</b>	KERRIEN Jean-Pierre Directeur départemental BOUMEDIENE Stéphanie Secrétaire départementale Courriel : <a href="mailto:stephanie.boumediene@enseignement-catholique.bzh">stephanie.boumediene@enseignement-catholique.bzh</a> Tél : 02.96.43.85.15
<b>DATES</b>	01, 02 et 03 avril 2020
<b>ACCUEIL</b>	Mercredi 01 avril 2020 de 16h30 à 18h30 Lycée Saint-Pierre, 16 rue Saint Pierre 22 000 SAINT-BRIEUC Parking sur la cour du lycée (sauf cars)
<b>LIEUX DE COMPETITION</b>	Salle Hélène Boucher – 67 rue Théodule Ribot - 22000 SAINT-BRIEUC Salle du Lycée Saint-Pierre – 16 rue Saint Pierre – 22000 SAINT-BRIEUC
<b>ACCES ET PARKING</b>	Salle Hélène Boucher, parking près de la salle Salle du lycée <b>ATTENTION PAS DE PARKING</b>
<b>RESTAURATION</b>	Déjeuners sur le lieu de la compétition Diners au Lycée Saint-Pierre Tarifs forfait pour diner mercredi soir, déjeuner jeudi midi et diner jeudi soir : <b>27 €</b> Vendredi midi : panier repas à retirer à la salle Hélène Boucher. <b>La réservation des repas est à faire par l'intermédiaire du <a href="#">questionnaire</a> et sera effective à réception du paiement <b>pour Mercredi 25 mars 2020</b>, délai de rigueur.</b> Pas de remboursement possible des repas réservés. <i><u>Les arbitres convoqués par l'UGSEL NATIONALE et uniquement eux, sont pris en charge par l'organisateur</u></i>
<b>HEBERGEMENT</b>	La liste des hôtels est en ligne sur le site de l'UGSEL NATIONALE.
<b>DROIT D'ENGAGEMENT</b>	12 € par compétiteur.
<b>QUESTIONNAIRE</b>	A renvoyer à l'UGSEL 22 IMPERATIVEMENT par courriel pour le mercredi 25 mars 2020 ( <a href="mailto:stephanie.boumediene@enseignement-catholique.bzh">stephanie.boumediene@enseignement-catholique.bzh</a> ), puis par envoi postal avec le règlement pour le vendredi 27 mars 2020. UGSEL 22 - 7 rue Jules Verne - CS 30222 - 22 002 Saint-Brieuc Cedex 01
<b>SERVICE MEDICAL</b>	Chaque établissement doit se sentir concerné par les gestes de premiers secours. Il est conseillé de se munir d'une petite trousse. En cas de nécessité, les urgences seront assurées par les services hospitaliers locaux. Apporter vos bandes adhésives et bombes de froid.
<b>NOTE IMPORTANTE</b>	Les accompagnateurs (professeurs EPS, parents et autres) sont directement responsables du comportement des compétiteurs et de tout dégât que ces derniers pourraient causer au cours de leur séjour, que ce soit dans les hôtels, l'établissement d'accueil ou les gymnases. L'organisateur ne pourra être tenu responsable des vols éventuels.
<b>PRIMES KILOMETRIQUES</b>	La prime kilométrique versée en 2020 pour la participation aux championnats nationaux est calculée sur une base proposée par l'Ugsef Nationale, par kilomètre et par jeune déplacé depuis l'établissement jusqu'au lieu du championnat (trajet aller et retour, référence dicoroute)
<b>SOUVENIR</b>	Un tee-shirt sera offert à chaque participant
<b>BUVETTE</b>	Sur place, boissons chaudes et froides, friandises
<b>BALLONS ET HYDRATATION</b>	Chaque équipe utilise ses ballons pour l'échauffement. L'arbitre choisira pour les matchs les meilleurs ballons proposés. <b><u>Nous demandons à chaque joueuse de venir avec sa gourde pour s'hydrater pendant la compétition</u></b>

## RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

<b>REGLEMENT</b>	Se référer aux Règlements Généraux et Particuliers 2016/2020 parus sur le site de l'UGSEL Nationale : <a href="http://www.ugsel.org">www.ugsel.org</a> Attention : chaque joueuse doit posséder un maillot avec un numéro devant
<b>REPRESENTANT BUREAU NATIONAL</b>	
<b>DELEGUES SPORTIFS</b>	Sylvain THEBAULT
<b>RESPONSABLE DES JEUNES ARBITRES</b>	Caroline BOISARD
<b>CHARTRE ETHIQUE ET SPORTIVE</b>	Toute participation à un championnat national implique l'acceptation et le respect de la Charte Ethique et Sportive.
<b>LICENCES</b>	Présentation des licences sportives et licence encadrement sur le temps de l'accueil le mercredi 01 avril. Article 7 des Règlements Généraux : présentation de la licence sous forme matérialisée avec photo et tampon de l'établissement. Tous les licenciés doivent prouver leur identité à toutes les compétitions. Rappel Article 9 des RG : La participation d'un établissement est soumise à la présence d'un encadrant licencié Ugsel, qu'il soit professeur d'EPS, personne participante à l'animation sportive ou accompagnateur ponctuel. Comme pour les élèves, lors des championnats Ugsel, la licence devra être présentée sous forme matérialisée avec photo et tampon de l'établissement.
<b>TIRAGE AU SORT</b>	Le mercredi 01 avril lors de la cérémonie d'ouverture (18h30-19h30)
<b>ARBITRAGE</b>	Il sera assuré par des jeunes arbitres officiels. Les équipes versent une caution de 300 €. La caution sera restituée en fin de championnat aux équipes qui auront présenté un jeune arbitre dûment validé.
<b>COMMISSION REGLEMENTAIRE ET DISCIPLINAIRE</b>	Les procédures font référence à l'article 28.2 des règlements généraux cf site de l'UGSEL national. Commission des réclamations en référence à article 28.3
<b>LUTTE CONTRE LE DOPAGE</b>	Les licenciés UGSEL peuvent faire l'objet d'un contrôle antidopage au cours de ce championnat suivant les modalités arrêtées par l'Agence Française de Lutte contre le Dopage. Dans cette éventualité, il est rappelé que tout participant à un championnat national suivant ou ayant suivi un traitement médicamenteux doit pouvoir produire l'ordonnance prescrivant ces médicaments.

## PROGRAMME GENERAL

### **MERCREDI 01 AVRIL**

- 16h30 - 18h30 : accueil des équipes au lycée Saint-Pierre Saint-Brieuc
- 18h30 : Cérémonie d'ouverture et tirage au sort  
Réunion technique
- 19h30 : repas au lycée Saint-Pierre de SAINT-BRIEUC

### **JEUDI 02 AVRIL**

- 7h45 : ouverture des salles
- 8h30 - 18h30 : Matches en continu dans les différentes salles
- A partir de 19h30 : repas au lycée Saint-Pierre de SAINT-BRIEUC

### **VENDREDI 03 AVRIL**

- 7h45 : ouverture des salles
- 8h – 12h00: Matches en continu salle Hélène Boucher
- 12h00 : remise des récompenses
- 12h30 : distribution des paniers repas



Les horaires sont susceptibles d'être modifiés en fonction de l'évolution de la compétition.



**UGSEL**

Fédération Sportive Éducative  
de l'Enseignement Catholique

# CHARTRE

## ÉTHIQUE ET SPORTIVE

Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.

Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est, de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux événements d'ouverture culturelle éventuels.

Le **jeune** s'engage à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

L'**adulte** est responsable du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son **chef d'établissement**.

L'**organisateur** s'engage à tout mettre en œuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.

La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.



**ÉDUCER ... TOUT UN SPORT !**

UGSEL

FÉDÉRATION SPORTIVE ÉDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

277 RUE SAINT JACQUES - 75240 PARIS CEDEX 05

TÉL : 01 44 41 48 50 - [www.ugsel.org](http://www.ugsel.org)